



L'HÔTEL-DIEU : Deux projets en l'

Deux projets concernant l'Hôtel Dieu ont été primés dans le cadre du concours European. Voici leur description faite par les architectes récompensés. "Le projet SUB-TERRA / SUPRA-TERRA s'appuie sur un socle naturel, une terrasse habitable et fonctionnelle. Il a pour but d'insérer un terrain nouveau assurant le lien entre les bâtiments existants tout en créant des espaces pour la circulation douce (pistes cyclables, itinéraires piétons). SUB-TERRA / SUPRA-TERRA cherche à réinvestir le concept de "bâtiment". La surface insérée est "vivante", habitée par le programme ; elle réunit en les désenclavant les bâtiments séparés occupant actuellement le site. Des espaces intérieurs, extérieurs et semi-couverts sont créés dans cette terrasse ou sur sa périphérie. La "terrasse insérée" s'élargit, pour concrètement devenir théâtre, bureaux, logements et boutiques, parkings ou espaces municipaux. Manipulée de manière à être au contact du sol existant en même temps qu'elle s'élance, suspendue, au-dessus de lui, la terrasse peut remplir les rôles de parc, de piste cyclable, ou de plateforme panoramique.

Les nouveaux logements placés sur le site illustrent la notion de "mixité". Milieux sociaux, générations et modes de vie se mélangent. La "terrasse insérée" est une surface verte protégeant la végétation et les arbres existants, et permettant de nouveaux espaces de loisirs et d'activités d'extérieur. SUB-TERRA / SUPRA-TERRA est imaginée de manière à produire un milieu durable, respectueux de l'environnement. Elle utilise les technologies d'aujourd'hui pour répondre aux besoins en chauffage et climatisation, et aux nécessités de réduction des dépenses énergétiques. Elle peut accueillir des arbres plantés en pleine terre ; des bassins peu profonds apporteront leur fraîcheur, des panneaux solaires seront implantés, et des faîtières et toits vitrés seront installés pour la climatisation des espaces intérieurs". L'avis du jury : "Ce projet, innovant, s'appuie sur la typologie complexe du site. En jouant de façon habile sur le dessus et le dessous, il rappelle l'environnement volcanique de la ville de Clermont-Ferrand. Par cette approche de socles et strates habitées, une liaison visuelle s'établit entre les parties du site et



L'Hôtel Dieu, 1^{er} projet

"1^{er} projet : une "terrasse insérée" est une surface verte protégeant la végétation et les arbres existants, permettant de nouveaux espaces de loisirs et d'activités d'extérieur"

offre des espaces publics agréables et variés, permettant de rejoindre les programmes multiples de ce nouveau quartier ; certains venant s'insérer dessous, d'autres de façon plus traditionnelle sous forme de reconversion de bâtiment ou de construction neuve.

Ces formes en superposition favorisent la densification souhaitée du site tout en préservant ses qualités intrinsèques, et en particulier l'aspect belvédère sur la chaîne des volcans. Si la réponse de l'équipe est très pertinente par rapport aux thèmes de la session, elle constitue néanmoins plus une stratégie urbaine ouverte, capable de s'adapter aux évolutions du programme dans une phase opérationnelle, qu'un projet totalement abouti. En effet, tout repose sur la crédibilité de la libre circulation et la qualité paysagère et architecturale des plates-formes qui nécessitent une mise en œuvre très soignée pour éviter l'aspect dalle ou galette sur certaines parties du site. L'enjeu urbain du site est réellement

posé, mais une telle réalisation selon les principes énoncés requiert beaucoup de force architecturale".

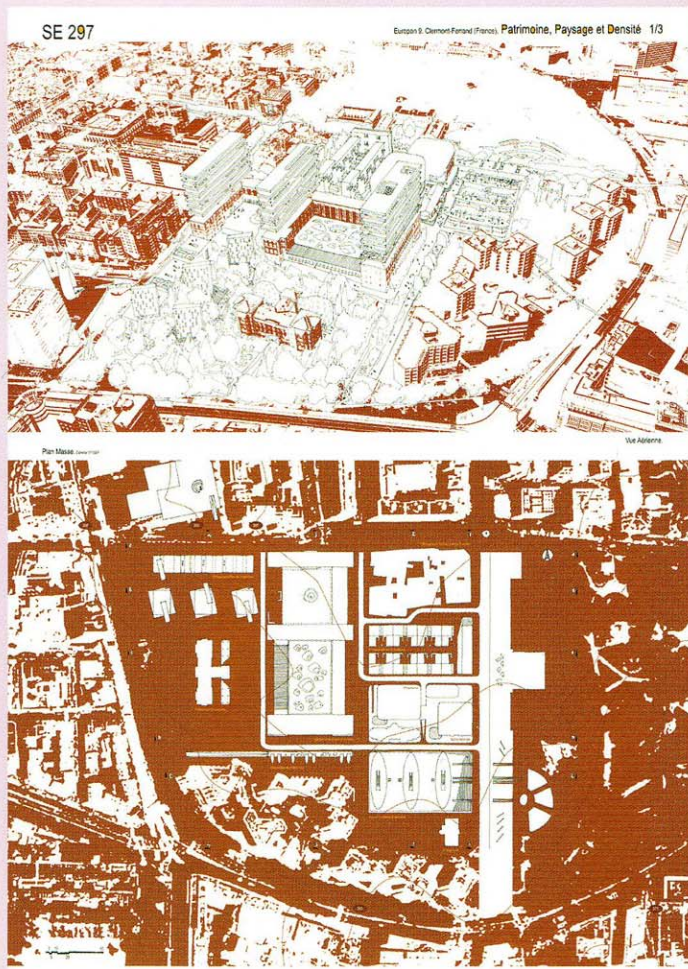
Le projet Patrimoine, Paysage et Densité de Guillaume Ramilien, "propose sur le site de l'hôpital de Clermont Ferrand une stratification programmatique : la superposition du contemporain aux éléments patrimoniaux, créant ainsi une dialectique entre matérialité minérale et tectonique du socle ancien et évanescence abstraite des extensions. En intensifiant les densités existantes, ce qui permet de libérer de vastes espaces boisés à travers tout le site, le projet propose de "vivre dans un parc". Se loger, travailler et se cultiver devient possible au travers d'un principe de mixité sociale et générationnelle traduite sous forme de mixité typologique et architecturale. En réponse aux exigences de développement durable, l'utilisation des catacombes en tant que source économique et naturelle pour la ventilation des bureaux propose d'ajouter au dialogue architectonique entre entités des dimensions énergétiques et fluides.

"2^{ème} projet : une superposition verticale d'éléments de programmes sur des bâtiments anciens, tout en aménageant un grand espace vert"

Les rapports entre entités urbaines sont dictés à grande échelle et en hauteur par la topographie du site et sa relation aux panoramas des volcans d'Auvergne et de Gergovie. Au sol, ce sont le piéton et sa déambulation - horizontale - à travers les jardins de l'Hôtel-Dieu et Lecoq, - verticale - depuis les profondeurs des catacombes jusqu'aux terrasses du Conseil Général du Puy de Dôme, qui dictent l'organisation urbaine et programmatique". Pour le jury, "ce projet, par certains partis pris comme la superposition verticale d'éléments de programmes sur des bâtiments anciens, constitue une réponse radicale à la densification, tout en aménageant un grand espace vert. Le thème de la superposition est démontré sans doute de manière extrême, mais pose bien la nécessité d'un débat autour de la reconversion de certains bâtiments existants. Le patrimoine conservé est considéré comme un socle minéral, et ce jaillissement contemporain

fait contrepoids à la chaîne des volcans. Si le programme est dans l'ensemble respecté, la nature des espaces publics et des systèmes parcellaires restent peu explicités, même si le concept de parc structure conceptuellement le projet et assure le lien avec le jardin Lecoq. Le maillage simple avec une connexion Est/Ouest et une rambla Nord/Sud donne une bonne lecture du territoire. Le projet Patrimoine, paysage et densité démontre une grande capacité d'analyse sur le jeu d'intervention sur l'existant. Il ouvre le débat sur la possible évolution du patrimoine d'une modernité à une autre. Il pose bien les questions essentielles liées à l'avenir de ce site concernant sa densité et sa valeur foncière et patrimoniale".

TM



L'Hôtel Dieu, 2^{ème} projet



La police fait peau neuve

Les services de police devraient bientôt emménager dans un hôtel flambant neuf. Le début des travaux est initialement prévu pour juin 2008 avec un achèvement envisagé en novembre 2009. Ce nouveau bâtiment de 9 715 m² vise à regrouper plusieurs services de la police nationale actuellement disséminés dans l'agglomération : la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Service Régional de la Police Judiciaire, la Direction Régionale des Renseignements Généraux, la Brigade de surveillance du territoire et le Service Médical de Contrôle, sont les principaux services concernés. Au total 480 fonctionnaires de police devraient intégrer le futur bâtiment, avec des conditions de travail et d'accueil du public bien meilleures que celles qui prévalent dans les locaux actuels de la rue Pélissier. La création de cet hôtel de police sera l'aboutissement d'un dossier ancien puisqu'il avait été amorcé par l'achat en 1982 du terrain de 5000 M2 par l'Etat. Au total, 16 M Eur seront injectés dans ce projet.